Le cœur deviendra pur par la douleur qu'il concevra de la perte que lui a causée le péché et de tout bien venant de Dieu; il se purifiera davantage par la considération de son opposition avec Jésus-Christ qui a daigné naître et mourir pour lui; il atteindra toute la pureté dont il est capable en pleurant sur le mépris qu'il a fait de Dieu dont il a déshonoré la majesté, transgressé les lois, nié la vérité, offensé la bonté. Sa rébellion aux décrets du Très-Haut a jeté là confusion dans toute la nature; l'abus qu'il a fait des créatures mises à son service a déchiré les Testaments, armé la justice, enchaîné la miséricorde, anéanti les dons gratuits, rejeté les récompenses promises. Ces réflexions mûrement méditées ne sont-elles pas suffisantes pour briser un cœur coupable, lui faire produire les fruits d'une componction amère, d'une confession sincère et d'une satisfaction adéquate?

Le cœur acquerra la dévotion en s'excitant à d'ardents désirs du bien éternel. Ces désirs porteront, au premier degré, sur l'infusion de la grâce du Saint-Esprit qui rendra l'âme agréable à Dieu; au second degré, sur la conformité à la volonté divine par une exacte imitation de Jésus-Christ crucifié; au troisième degré, sur la connaissance des mystères d'En-Haut communiquée par les lumières du Père Eternel. C'est ce sentiment qu'exprimait David: "Mon âme est altérée de Dieu, fontaine d'eau vive."

Outre ces dispositions de componction, de repentir et de pénitence, trois vertus : la modération, la justice et la piété, concourront encore à conserver la dévotion au milieu des occupations de la journée : c'est là ce qu'exprimait l'Apôtre par ces paroles : " Que les fidèles renoncent à l'impiété ainsi qu'aux désirs du siècle, et qu'ils vivent au milieu du monde avec sobriété, justice et piété. "

La modération rendra le cœur humble. Cette modération portera sur la nourriture, le vêtement, le sommeil, la veille, le repos, le travail. Elle portera encore sur le silence, la parole, la tristesse, la joie, la douceur, la sévérité; elle portera enfin sur les actions, les mouvements, les gestes des membres, les sens, les vêtements. C'est la règle que donnait l'Apôtre en